



ACiDC
Association Collectif Intercommunal Décharge de Castries

www.dechargedecastries.fr

DECHARGE DE CASTRIES FERMEE HIER, RE OUVERTE DEMAIN ?



CONFERENCE DE PRESSE
DEVANT L'HOTEL DE METROPOLE DE MONTPELLIER
Place Zeus
VENDREDI 29 JANVIER 2021 à 14h00

Eléments d'informations sur la conférence de presse :

Dans la presse locale on reparle de la décharge de Castries, alors que depuis la fermeture, c'était le grand silence...

POUR RAPPEL :

- Novembre 2019 : **Fermeture de** la décharge de Castries.
- Juin 2020 : Michael DELAFOSSE est élu Maire de Montpellier et devient Président de la Métropole de Montpellier, compétente en matière de **gestion des** déchets.

PARU DANS LA PRESSE :

- 4 Janvier 2021 : Michael DELAFOSSE définit la décision de fermeture comme « *la plus irresponsable qui ait été prise* ».
- 14 janvier 2021 : Cyril MEUNIER, VP de la Métropole fait état de son souhait de rouvrir la décharge de Castries.

REACTION D'ACiDC

- 20 janvier 2021 : ACiDC propose à François VASQUEZ VP déchets et à Thibault TURCHET membre du cabinet de M. DELAFOSSE, une visio conférence afin d'évoquer cette situation.

(pour mémoire F. VASQUEZ a accompagné notre combat et T.

TURCHET était le juriste de Zéro Waste porteur à nos cotés du recours juridique contre les modes d'exploitation de la décharge)

A ce jour, aucune réponse à cette proposition de dialogue

- La décharge à ordures à ciel ouvert de Castries ne peut pas rouvrir car :
 - 1°) C'est un désastre écologique.
 - 2°) Poursuivre son exploitation, serait appliquer le principe du scandale du sang contaminé.
 - 3°) Le Plan Régional de Gestion des Déchets recense des capacités d'enfouissement existantes supérieures aux besoins.

Marie Noëlle SIBIEUDE Greg SOLINAS (Co-Présidents)
Le Conseil d'Administration d'ACiDC

Contacts presse : 06 85 14 72 37 – 06 20 48 45 74



DES DECLARATIONS PUBLIQUES INQUIETANTES

Des nouveaux logements, ce sont aussi de nouveaux déchets à traiter. Quels choix sont possibles après la fermeture de la décharge de Castries ?
Ça serait bien de le demander à Philippe Saurel et à Max Lévi. Cette décision, qui nous coûte 11 M€ par an, est la plus irresponsable qui a été prise. D'où la stratégie zéro déchet, car plus on renforce notre capacité de tri, plus on réduit la part de nos déchets inertes. Mais pour l'instant, on n'a pas d'autres choix que de les exporter.

le méchant monsieur qui vous a
fois par semaine dans la Métro-
a lancé la modernisation d'Amé-
i a lancé l'agrandissement et la
st Meunier. Celui qui a fermé les
ls du bâtiment, c'est Meunier...
toutes ces réalisations très écolo,
. Par exemple, quand il m'a dit :
tion des écoliers au tri", je lui
j'en fais."

yst, ce n'est pas un détail...
rends toujours un exemple
ettez votre poubelle grise
main matin il ya quelqu'un
pleine ? Non ! Ça veut dire

e réponse : quel pour-
étyst ?
gères et les biodéchets.
ttre des déchets en

st sûrement le sujet

est en train de découvrir Amétyst, d'ailleurs il
ne parle plus de la fermer ! Ce n'est pas le premier candidat à
arriver avec plein de certitudes et à changer un peu d'avis au
bout de six mois. Vous savez quoi ? Il est devenu élu !

Amétyst, dites-vous, traite la majorité de nos ordures, mais à quel prix ?

Ne vous faites d'illusion, quelle que soit l'orientation que vous
prendrez, demain matin vous paierez plus cher. Il ne faut pas
réver.

Est-il exact que le quartier des Grisettes est chauffé avec le gaz produit par Amétyst ?

Oui ! Et également la nouvelle clinique Saint-Roch. Amétyst
est un procédé é-co-lo-gi-que !

La décharge de Castries étant fermée, où vont nos déchets ultimes ?

Moi, je n'aurais pas fermé Castries.

Où vont nos déchets ultimes ?

En dehors de la Métropole.

Ça reste dans le département ?

Non.

Où ?

Vous prenez une voiture et vous suivez les camions qui sortent
de l'usine...

S'il faut prendre une voiture, c'est donc que ça part loin. Donc ça coûte cher...

Oui, ça coûte cher. La fin de Castries, c'est 11 millions d'euros par
an. Je l'ai crié à l'époque où la Métropole a décidé de fermer cette
décharge. J'ai beaucoup de défauts mais j'ai une qualité, je dis les
choses : j'ai passé ma vie à m'engueuler avec Frêche, à fleurets
mouchetés, avec Moure, et violemment avec machin... Saurel.

Mais le site de Castries n'était pas éternel, les riverains n'en voulaient plus, il fallait bien envisager de quitter cet endroit...

On pouvait rester trente ans à Castries ! C'est une carrière. La
décharge de Castries, si on avait continué à la gérer correcte-
ment, elle n'aurait pas posé de problème avec les voisins. Le
problème, c'est que dans les trois dernières années, ces cons-là
ils ont fait n'importe quoi.

Exporter nos déchets ultimes, ça ne peut pas durer, dit Michaël Delafosse. Donc que faire ?

Soit on fait une décharge...

Où ?

... soit on rouvre Castries, soit je ne sais pas. Ce n'est pas moi qui
actuellement gère les déchets.

La solution que propose François Vasquez, c'est qu'on arrête de produire des ordures ! C'est le zéro déchet...

Pendant tout le temps où je me suis occupé des ordures ménagères, un certain nombre de personnes m'ont seriné : "Prenons
exemple sur San Francisco qui pratique le zéro déchet !" Alors, il
y a deux étés, je suis allé voir à San Francisco. Et j'ai bien fait rire
ma femme, car partout nous avons croisé des poubelles, et je
n'arrêtais pas de faire des photos... de poubelles ! Le zéro déchet,
ça n'existe pas.

On peut réduire, non ?

Bien sûr qu'on peut réduire la production de déchets, mais pour
cela il faut interdire les films plastiques, interdire le packaging.
Quand tu achètes une brosse à dents, tu as trois fois le poids de la

**DECHARGE DE CASTRIES
FERMEE HIER, RE OUVERTE DEMAIN ?**



NOS TENTATIVES DE DIALOGUE

Demande de rdv de novembre 2020 avec Michaël DELAFOSSE restée sans réponse :

Association Collectif Intercommunal Décharge de Castries
A.C.I.D.C.

Monsieur le Président de Montpellier Méditerranée Métropole
Monsieur Michaël DELAFOSSE
50, Place Zeus
34000 MONTPELLIER

Montpellier le 3 Novembre 2020

Copies : Monsieur François VASQUEZ Vice-Président délégué à la collecte, au tri et à la valorisation des déchets.
Madame Claudine VASSAS-MEJRI, Maire de Castries.

Monsieur le Président,

La nouvelle équipe de Montpellier Méditerranée Métropole que vous dirigez, soucieuse de la protection de l'environnement, en particulier de la protection des eaux souterraines, ne reviendra pas, nous l'espérons, sur l'engagement à ne pas ouvrir un troisième casier sur la décharge de Castries, engagement pris par votre prédécesseur Philippe Saurel qui a d'ailleurs fermé le site de Castries pour le stockage des déchets en Novembre 2019.

Nous vous remercions, Monsieur le Président de la Métropole de bien vouloir nous le confirmer.

A l'heure actuelle, les riverains de la décharge de Castries et l'Association Collectif Décharge de Castries (ACiDC) s'inquiètent de l'absence de tout cadre officiel régissant la réhabilitation du site de l'ISDND de Castries.

Lors de la Commission de Suivi de Site du 09 septembre 2019, la métropole avait indiqué aux membres de cette commission qu'un dossier de réhabilitation du site avait déjà été déposé auprès des services de la préfecture, et qu'un arrêté préfectoral encadrant la cessation d'activité serait pris prochainement.

Or à ce jour, soit plus d'une année après, aucun arrêté n'a été pris et les services de la Préfecture de l'Hérault nous informent dans un courriel d'octobre 2020 que « la procédure de cessation d'activité est actuellement en cours d'instruction ».

Nous avons pu constater après plusieurs visites sur place, que la métropole a procédé, en 2019, à des modifications topographiques importantes au niveau du casier 1 et en

périphérie du site, créant des collines artificielles. Alors même qu'aucun arrêté préfectoral encadrant la réhabilitation du site n'a été pris.

Ces modifications inexpliquées à ce jour, ce délai anormalement long pour fixer le cadre légal de la réhabilitation définitive du site, ajoutés à l'absence d'information concernant la destination des déchets ultimes, inquiètent très fortement les riverains et les associations concernées.

Monsieur le président, nous réitérons notre demande de bien vouloir nous confirmer que le site de Castries est bien fermé définitivement pour le stockage des déchets.

Nous restons dans l'attente de votre réponse et sommes disponibles pour vous rencontrer afin d'évoquer ensemble ces problématiques.

Vous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos sentiments respectueux.

ie Noëlle SIBIEUDE

ésidente ACiDC

Grégory SOLINAS

Co-Président ACiDC

C 50, Avenue de la Gare 34160 CASTRIES

**DECHARGE DE CASTRIES
FERMEE HIER, RE OUVERTE DEMAIN ?**



→ **Cette décharge pose des problèmes environnementaux et sanitaires depuis sa création :**

Pollution des eaux souterraines (aluminium, taux record de manganèse en 2019), pollution de l'air.

Les riverains n'en peuvent plus de respirer cet air pollué, toxique et nauséabond. Les gaz de la décharge, avec leurs composants très toxiques (dioxyde de soufre, hydrogène sulfuré ...) arrivent bien jusqu'aux habitations !

Ils le font savoir depuis de nombreuses années.

Les propos de C. Meunier « Le problème c'est que ces trois dernières années, ces cons- là, ils ont fait n'importe quoi » rapportés dans La Gazette sont inacceptables.

→ **Ce site est défavorable pour y mettre une décharge :**

Proche des habitations, au-dessus d'une nappe souterraine qui en période de crue remonte 2 mètres au-dessus du casier, il était temps de la fermer !

M. Meunier, alors Vice-Président de 3M en charge des déchets, en convenait il avait affirmé avec véhémence « Il n'y aura pas d'exploitation d'un troisième casier » à Castries, propos tenus le 9/06/2017 en réunion de Commission de Suivi de Site et repris dans le compte-rendu de la préfecture.

Comment peut-il déclarer aujourd'hui : « Moi, je n'aurais pas fermé Castries »!

→ **Le Plan Régional de Gestion des Déchets de la région Occitanie :**

Voté en 2019, il a conclu que les capacités d'enfouissement étaient suffisantes et que par conséquent l'utilisation des structures existantes était à privilégier avant toute création ou extension de décharge (voir page 91 – recensements des équipements – PRGD Occitanie – 2019).

Pour rentabiliser les structures existantes, le plan autorise une circulation des déchets dans un rayon de 100km, la décision de 3M respecte donc la réglementation en vigueur.

Que le Président de 3M s'adresse à la Présidente de la région si ce schéma ne lui convient pas.

→ **3 M utilise cette possibilité de circulation pour IMPORTER des déchets :**

14 619 tonnes en 2019 ont été importés de Salindres près d'Alès, Gard (94 km autoroute + nationale) avec une montée en puissance prévue dans l'avenir pour alimenter Amétyst. (réf rapport d'activité d'Amétyst de 2019).

L'importation de déchets est acceptable mais pas l'exportation.

→ **La gestion des déchets a toujours été interdépartementale.**

3M a toujours exporté ses déchets depuis la création d'Amétyst. En 2018, c'est 52 % des déchets à éliminer sortant d'Amétyst (46 346 t) qui sont exportés hors métropole: P-O (incinérateur Calce), Gard (ISDND –Bellegarde- 54 km), Aude (ISDND Narbonne Lambert 97km) Hérault (incinérateur Lunel Viel 158 km) réf. Rapport d'activité 2018 d'Amétyst.

M. DELAFOSSE découvre-t-il la réalité de la gestion des déchets ?

→ **Le coût de 11M€ avancé par Michael DELAFOSSE :**

Le Président de 3M oublie que le montant de 11M€ inclut les frais d'enfouissement à Montblanc (34) et à Calce (66) et pas seulement le transport comme semble le faire croire M. Delafosse.

Nous avons demandé copie de l'appel d'offre afin de connaître la répartition exacte entre le transport et l'enfouissement, là encore aucune réponse.



ACiDC
Association Collectif Intercommunal Décharge de Castries
www.dechargedecastries.fr

NOS PREMIERES ACTIONS

Demande de rencontre en visio avec le Préfet de l'Hérault qui sera le décideur en matière de réouverture de la décharge à ordures à ciel ouvert de Castries :

Association Collectif Intercommunal Décharge de Castries

A.C.I.D.C.

Monsieur le Préfet de l'Hérault
4 Place Martyrs de la Résistance
34000 Montpellier

?

Castries le 23 janvier 2021.

OBJET Demande de rendez-vous.

LR avec AR

?

Monsieur le Préfet,

Depuis le samedi 30 novembre 2019, l'installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (SDND) située sur la commune de Castries au lieu-dit "l'Arbousier Ouest" est fermée.

Depuis et à plusieurs reprises, la presse a fait état d'une potentielle nouvelle ouverture de cette décharge à ciel ouvert qui a créé aux portes de nos communes, une véritable catastrophe écologique.

En effet dans le Midi Libre du 24 janvier, le Président de la Métropole de Montpellier, Michael Delafosse a fait état d'une potentielle réouverture de cette installation.

Dans la Gazette du 14 janvier, Cyril Meunier, Vice-Président de cette même Métropole a fait état de son volontarisme de procéder au démarrage de cet équipement.

Si nous analysons comme une volonté politique de redonner vie à ce centre qui nous nous sommes opposés durant près de 10 années, il vous appartient en dernier ressort.

A ce titre, nous sollicitons une rencontre physique ou par visio afin d'échanger avec vous sur les conséquences d'une éventuelle décision de votre part allant dans le sens de la Métropole de Montpellier.

Nous restons à votre écoute afin de convenir de cet échange.

Veuillez croire, Monsieur le Préfet en notre sincère considération.

?

?

?

Greg SOLINAS  Marie Noëlle SIBIEUDE
Co-Président ACiDC  Co-Présidente ACiDC 



?

?

?



ACiDC
 Association Collectif Intercommunal Décharge de Castries
www.dechargedeCastries.fr

Demande de rencontre avec tous les maires du périmètre de la décharge à ordures à ciel ouvert de Castries dont celui de Castries :

Association Collectif Intercommunal Décharge de Castries

A.C.I.D.C.

Madame/Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

Castries le 23 janvier 2021.

OBJET : Demande de rendez-vous.

Madame/Monsieur le Maire,

Vous ne ignorez pas, le Samedi 30 novembre 2019, l'installation de stockages de Déchets Non Dangereux (SDND) situés sur la commune de Castries au lieu-dit "l'Arbousier Ouest" a été fermée.

Depuis et à plusieurs reprises, la presse a fait état d'une potentielle nouvelle ouverture de cette décharge à ciel ouvert qui a été créée aux portes de votre commune, une véritable catastrophe écologique.

En effet dans le Midi Libre du 9 janvier, le Président de la Métropole de Montpellier, Michael Delafosse a fait état d'une potentielle réouverture de cette installation.

Dans la Gazette du 14 janvier, Cyril Meunier, Vice-Président de cette même Métropole a fait état de son volontés de procéder au démarrage de cet équipement.

Devant ce que nous analysons comme une volonté politique de redonner vie à ce que nous nous sommes opposés durant près de 10 années, nous ne pouvons rester sans agir.

A ce titre, nous sollicitons une rencontre physique ou par visio afin d'échanger avec vous sur cette nouvelle situation.

Nous restons à votre écoute afin de convenir de cet échange.

Veuillez croire en notre sincère considération.

Greg SOLINAS Marie Noëlle SIBIEUDE
 Co-Président d'ACiDC Co-Présidente d'ACiDC
